

L'intérêt supérieur de l'enfant ?

ou l'intérêt des supérieurs de l'enfant ?



L'EA
164

Oct. 2024

**LETTRE DE
L'ÉDUCATION
AUTHENTIQUE**

<https://education-authentique.org/>



Le concept d'intérêt supérieur de l'enfant est souple et adaptable (ONU)¹.

L'intérêt **pour** l'enfant naît en même temps que le concept d'enfant², « aux XVII^e et XVIII^e siècles, lorsque l'on a commencé à sortir des grandes famines et de la mortalité infantile sévère qui régnaient pour considérer que l'enfant n'était pas seulement un risque ou une charge, mais constituait ou pouvait constituer aussi une source d'espérance³. »

L'intérêt **de** l'enfant apparaît au XX^e siècle : 1948 : la Déclaration des droits de l'Homme ; 1959 : la Déclaration des Droits de l'Enfant⁴ ; 1989 : la Convention des Nations Unies relative aux droits de l'enfant. Cet intérêt de l'enfant⁵ – formulé pour la première fois par la CIDE en son article 3⁶ – conduit à en inventer un « instrument de mesure » : la CIDE elle-même. Notons que cette Convention ne s'impose qu'aux Etats qui la ratifient et n'implique aucune sanction s'ils ne l'appliquent pas... Selon les termes de ces « droits », l'enfant est juridiquement un « incapable⁷ ».

Ce qui est au passage, le fondement et la justification de toute éducation⁸ (qu'elle qu'en soit la caractéristique), car si l'« enfant » était « capable » d'apprendre, à quoi bon alors l'éduquer ? L'éducation postule dans son principe-même – intrinsèquement – l'incapacité de l'« éduqué » à apprendre par lui-même. Pourtant nous avons appris sans éducateur pendant des millénaires et évidemment le premier éducateur a bien dû apprendre par-lui-même (sans éducateur, sinon il ne serait pas le premier). D'ailleurs l'éducation est un concept dont l'apparition est datée (vers 1750), même si le terme existe depuis 1500 et désigne l'« éducation des vers à soie » jusque vers 1950.

*L'homme est un enfant qui a mis une vie
à se restreindre, à se limiter, à se voir limité,
à s'accepter limité.
Adulte, il y est parvenu, presque parvenu*

Henri Michaux

[Continue en p. 2]

Un lien vaut mieux pour ton aura...

¹ ONU, *Intérêt supérieur de l'enfant - Observation n° 14*, 2013, p. 9.

https://tbinternet.ohchr.org/_layouts/15/TreatyBodyExternal/TBSearch.aspx?Lang=fr&TreatyID=5&DocTypeID=11

² Au XVII^e et XVIII^e siècles, sous l'influence des philosophes de l'époque, deux conceptions de l'enfance opposées, apparaissent. L'une considère l'enfant comme un être corrompu, foncièrement mauvais. Il s'agit de corriger l'enfant pour assurer son salut. L'enfance est perçue comme une période négative de la vie. L'autre considère l'enfant comme un être de pureté, d'innocence qu'il faut protéger. Ces deux conceptions vont conduire toutes les deux à séparer l'enfant du monde des adultes, en l'enfermant dans les écoles. De plus, la société voyait dans l'enfant un futur adulte pouvant travailler efficacement, et devenir un soldat. <https://francas93.wordpress.com/wp-content/uploads/2013/07/conception-de-lenfance.pdf>.

³ Jean Zermatten, Paris VIII (mars-mai 2005), p. 4 ; [https://www.childsrightrights.org/pdf/Convention sur les droits de l'enfant/wr_interet-superieur-enfant2003.pdf](https://www.childsrightrights.org/pdf/Convention%20sur%20les%20droits%20de%20l'enfant/wr_interet-superieur-enfant2003.pdf).

⁴ Ce qui sous-entend que l'enfant n'est pas un « Homme » (un humain)...

⁵ Cf. notre « Un enfant, c'est quoi ? », https://www.education-authentique.org/uploads/PDF_LEA/L157.pdf.

⁶ CIDE : Convention Internationale des Droits de l'Enfant. Art 3 : « Dans toutes les décisions qui concernent les enfants, qu'elles soient le fait des institutions publiques ou privées de protection sociale, des tribunaux, des autorités administratives ou des organes législatifs, l'intérêt supérieur de l'enfant doit être une considération primordiale. »

⁷ DEKEUWER-DEFOSSEZ F., *Les Droits de l'enfant*, Que sais-je, no 852, PUF, p. 23 ss.

⁸ Le droit à l'éducation est curieusement postulé comme un droit de l'enfant (art. 28 : *Les États parties reconnaissent le droit de l'enfant à l'éducation*), c'est-à-dire que l'enfant a le droit de pratiquer l'acte d'éduquer (définition de *éduc-ation* comme dans administr-ation ou colonis-ation, actes d'administrer ou de coloniser). En fait, le rédacteur devait penser au droit d'être éduqué, ce qui institue le droit à éduquer pour un éducateur : ce n'est plus un droit de l'enfant mais un droit de son éducateur, quel qu'il soit !



Le savoir vient d'en haut

Évidemment, les questions et les débats portent alors sur « des droits, à quoi ? » et « comment ? » – tout comme en éducation, les innombrables commentaires et disputes depuis des siècles portent sur « éduquer à quoi ? » et « comment ? ». Et si rarement sur « pourquoi ? » un intérêt supérieur de l'enfant ou pourquoi une éducation ? La formule « l'intérêt supérieur de l'enfant » s'analyse sur deux points, que le terme de « supérieur » laisse entrevoir : la domination sur un « autre » et la faiblesse, voire l'inanité, de ce concept⁹.

Déjà, le concept d'enfant crée une catégorie d'« autre », inscrite par définition dans une relation asymétrique entre « adulte » et « enfant », dans une relation hiérarchique¹⁰, quoique j'en pense¹¹.

Parlerait-on de l'intérêt supérieur de la Femme, du Noir¹² ? Le sens de l'histoire, du progrès¹³, irait de l'enfant vers l'adulte¹⁴, ce qui est tout à fait discutable et discuté¹⁵. Ainsi, pour William Wordsworth « l'enfant est le père de l'homme¹⁶ » et pour Maria Montessori, « l'enfant est l'avenir de l'homme¹⁷ ».

La seconde difficulté réside dans l'aporie¹⁸ que constitue « l'intérêt supérieur de l'enfant ». Car *qui* juge de cet intérêt d'un autre (l'enfant) ? Si ce n'est celui qui émet le jugement – et il ne peut en être autrement. « L'intérêt de » est donc irréfragablement¹⁹ « l'intérêt de » selon « ma » définition, mon évaluation, mon point de vue... lequel est le fruit de mon histoire personnelle. « L'intérêt de l'enfant » – et de qui que ce soit d'autre –, ne sera toujours *in fine* que « ma » vision de « son » intérêt. « Mon » intérêt (selon moi pour lui) est une déduction, voire une projection, de « mon » propre intérêt, car ce que je juge bien « pour » lui, c'est bien inévitablement **moi** qui le juge²⁰, avec mes propres critères du bien selon moi.

Voilà pourquoi parler de « l'intérêt supérieur de l'enfant » est toujours (au moins) doublement dangereux (pour lui et pour moi) et surtout irrévocablement erroné. « Son » intérêt ne sera jamais que « son » intérêt envisagé selon « mon » expérience personnelle, donc, en fait, « mon » propre concept de son intérêt. C'est d'ailleurs, peut-être, une bonne occasion de m'analyser...

Jean-Pierre Leprie

Avertissement : La mise au jour dans l'éducation de la relation dominé-dominateur (éduqué-éducateur) n'emporte pas aux CRÉA-GRÉA un jugement moral (ce serait bien ou ce serait mal), mais relève de la pure observation/description de faits, souvent cachés par notre conditionnement. Chacun, après en avoir pris conscience, lui attribue (ouvertement ou tacitement) une valeur morale – et agit (et non réagit) alors en conséquence.

⁹ Shulamith Firestone en propose l'abolition : *Pour l'Abolition de l'enfance*, https://www.education-authentique.org/uploads/PDF-DOC/FAE_Pour_abolition_de_enfance_Firestone.pdf.

¹⁰ Bien démontrée par Yves Bonnardel dans *La Domination adulte*, Le Hêtre-Myriadis. Cf. également : https://www.editionsladecouverte.fr/interroger_la_domination_adulte-9782348079948.

¹¹ « Les uns derrière les autres » : L'Autre, c'est celui dont « on » parle et qui ne parle pas, et derrière lui « se cache donc une autre personne, qui parle tout le temps sans qu'on en entende jamais parler : l'Un », à savoir, celui qui a le pouvoir de définir l'Autre, de « cataloguer, de classer, bref de nommer » (p. 19), sans réciprocité : l'homme, le Blanc, l'hétérosexuel. On reproche aux « autres » d'être différents, alors que, précisément, c'est le classement issu de l'oppression et des discriminations qui les a constitués comme différents au moyen de « marqueurs » choisis pour « définir la frontière entre le supérieur et l'inférieur » (p. 27). [Nicole Mosconi, à propos de Christine Delphy, *Classer, dominer. Qui sont les « autres » ?* Éditions La Fabrique ; <https://www.cairn.info/revue-travail-genre-et-societes-2010-1-page-225.htm>]

¹² On parle bien de l'intérêt supérieur du blanc ou de la femme, précisément chez les « suprématistes » blancs ou chez certaines féministes « suprématistes » : suprématie = domination, supériorité (*Le Robert*).

¹³ Cf. notre « En progrès », https://www.education-authentique.org/uploads/PDF_LEA/L128.pdf.

¹⁴ « Pour l'enfant, vers l'homme » fut un slogan et le titre de la revue de la Fédération des conseils de parents d'élèves des écoles publiques – titre d'un livre éponyme de Jean Cornec, éd. du Burin/Martinsart. Également : Maria Montessori, *L'enfant est l'avenir de l'homme*, éd. Desclée de Brouwer.

¹⁵ Cf. notre « L'enfant, avenir de l'adulte », https://www.education-authentique.org/uploads/PDF_LEA/LEA_51.pdf.

¹⁶ Dans « The Rainbow », 7^e ligne. Le poète veut dire par-là que l'homme est le produit de ses habitudes et de son comportement développés dans son enfance.

¹⁷ <https://www.babelio.com/livres/Montessori-Lenfant-est-lavenir-de-lhomme/1065416>

¹⁸ <https://fr.wikipedia.org/wiki/Aporie>

¹⁹ Incontestable, indéniable, irréfutable : <https://www.cnrtl.fr/definition/irrefragablement>

²⁰ Sur ce point, on (re)lira avec intérêt Alice Miller, *C'est pour ton bien*, Aubier, <https://www.alice-miller.com/cest-pour-ton-bien/>

[ACTES]

*Il faut dire ce que l'on voit
et, ce qui est plus difficile encore, voir ce que l'on voit.*

Simon Leys, https://fr.wikipedia.org/wiki/Simon_Leys

☀ **Agenda** : <https://www.education-authentique.org/index.php?page=conference-extraits>

* **L'enfant, avenir de l'adulte ?** Conférence et panel avec entre autres Jean-Pierre Lepri
Samedi **12 octobre** à 04200 **Sisteron** <https://lesfoisonnantes.fr/info/>

* **En-vie de sens ?** Des week-ends de réflexion sur le sens ma vie, de la vie...

18-20 octobre à **Strasbourg**

22-24 novembre à **Crest** (Drôme)

7-9 février à **Crest** (Drôme)

14-16 mars à **Strasbourg**

Contacts :

Strasbourg : Marcellin, m1grandjean@yahoo.fr, 06 71 00 33 68

Crest : Régis : regis.faucheur@gmail.com, 06 27 57 79 96

☀ **Vidéos**

Le meilleur pour mon enfant ?, 7 min 28,

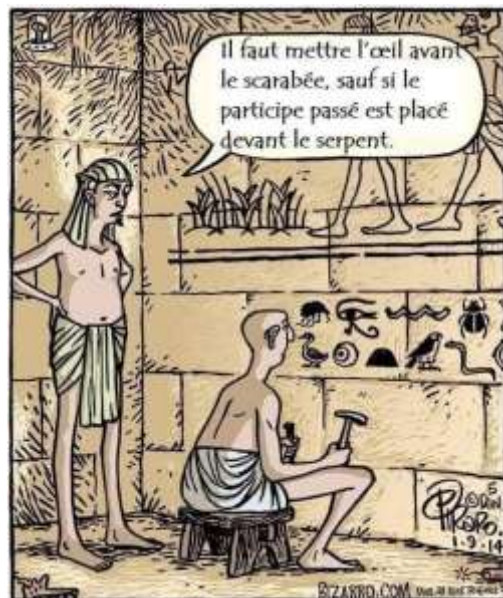
<https://youtu.be/ZaOeqrwnUMg>

Les sourds lisent, 9 min 50n,

https://youtu.be/Mc_LBJ03cfo?si=lZOek33hnlwJohx4

La chaîne **CREA** de **YouTube** (près de 200 titres, chacun 10 min au plus) :

<https://www.youtube.com/@CREAlavie>



☀ **Le 10/10 = journée des DYS !** (voir ci-dessous : Échos)

Un dyslexique inverse ou confond les lettres ou les syllabes des mots.

Il ne saisit qu'un sens partiel, ou pas de sens du tout, de ce qu'il a déchiffré. Généralement, il n'aime pas lire et a des difficultés dans les autres matières qui font appel à la lecture ou à l'écrit, tout en ayant parfaitement acquis la notion demandée.

Dans le lire-3 / je vois → je comprends, sans passer par une sonorisation intermédiaire (déchiffrement) / , il ne peut exister de dyslexie.

La dyslexie n'est donc que le produit d'une méthode d'enseignement de la lecture /lire-1.

Cf. **Trois lire**, 8:33 min, https://youtu.be/aUA_-4JWs58

☀ **Un treize suivi de douze zéros, treize mille milliards de nanoparticules, c'est la quantité de fragments que relarguent les pneus d'une voiture lorsqu'elle parcourt... un km.**

Dix mille fois plus petites que le diamètre d'un cheveu, ces particules ultrafines échappent à la vigilance des agences de qualité de l'air qui mesurent avec peine les **particules d'un diamètre inférieur à 2,5 microns** là où le frottement des pneumatiques sur la chaussée entraîne l'abrasion de particules dont le diamètre est souvent inférieur à 0,1 micron. C'est ainsi que 99,97% des particules ne sont même pas prises en compte lorsque l'on évoque la pollution de l'air (Stéphien Kerchove, *Silence* n° 537).

[ÉCHOS]

Les « troubles de l'apprentissage »

Dieu a bien fait les choses. Aux riches, il a donné l'argent, la réussite, le pouvoir, l'université, les sciences de la cognition, les livres, les arts, la culture et la santé. Aux pauvres, il a donné un porte-monnaie léger, un environnement inhibant, un langage rudimentaire, des jeux télévisés, de la télé-réalité, des films d'explosion sans scénario, de la publicité à gogos, des poches percées, un cerveau en gruyère, des guides savants qui pensent pour eux, l'échec scolaire, la croyance dans les dogmes scientistes, les « troubles de l'apprentissage », la soumission aux prescriptions de soins médicopsychologiques et la dyslexie. L'école enregistreuse, note, sanctionne et reproduit avec neutralité ces inégalités sociales, objectivement, sans prendre parti.

J'ignorais que les « troubles de l'apprentissage » étaient une pathologie, avec agent pathogène, dont le microbe, extérieur à l'apprenti, attendait patiemment une proie vulnérable, de préférence démunie, et que les pauvres, non immunisés, pouvaient l'attraper, comme la grippe ou la rougeole, bien plus souvent que les enfants bien nés, entrant lecteurs au CP, donc vaccinés contre la « dyslexie » et les « méthodes ». Par conséquent, il semble que l'enseignement trompeur du code de correspondance graphophonologique leurre plus facilement ceux qui n'ont que l'école pour apprendre à (ne pas) lire.

Laurent Carle

https://www.lecture.org/revues_livres/actes_lectures/AL/AL54/AL54P60.html

et **Lire se livre**, 1 min,

<https://youtu.be/RKYqCM6W8Dg>



[OUTRE]

Au cours des XVII^e et XVIII^e siècles, on a commencé à isoler l'enfant de la vie commune : pour préserver sa moralité, pour l'éduquer, en lui interdisant telle ou telle attitude, en lui en prescrivant d'autres. L'optique de l'époque était celle du redressement, en relation avec le projet d'une raison soucieuse de maîtriser et de redresser la nature en la soumettant aux normes qu'elle lui impose de l'extérieur.

Pour les utopistes, qu'ils fussent bourgeois, socialistes ou anarchistes, l'éducation a été conçue comme le socle sur lequel s'érigerait l'ordre nouveau ; pour les « réactionnaires », c'est sur l'éducation également que se reconstruirait en revanche l'ordre ancien. Bref, l'éducation est devenue un enjeu de pouvoir démesuré, dont les enfants font toujours les frais et sont les premières victimes.

C'est à partir du XIX^e siècle que la société se donne véritablement les moyens d'encaserner les enfants. La notion de protection a commencé à se développer en même temps qu'on se souciait de préserver « l'enfant »

des travaux industriels puis agricoles pénibles et de relever l'âge à partir duquel il pouvait travailler. Moins il pouvait travailler jeune, plus « l'enfant » était perçu comme incapable par nature, parce qu'enfant et immature, de subvenir seul à ses besoins et même, progressivement, de faire face aux situations les plus simples de la vie quotidienne.

Yves Bonnardel, *La Domination adulte*,

<https://lehetremyriadis.fr/boutique/livres/parentalite-education/la-domination-adulte-l-oppression-des-mineurs/>



Lettre du CREA (Cercle de Réflexion sur Éduquer et Apprendre). Cette « Lettre » n'a pas pour objet de convaincre et encore moins de « lutter » pour (ou contre) quoi que ce soit. Sa raison d'être est de partager, non d'avoir raison ou de « gagner ». La lire ne m'engage à rien. C'est juste une occasion de « considérer » des idées (d'autres), sans avoir à réagir : il n'y a, en effet, ni à approuver, ni à réfuter, ni à adhérer, ni à acheter, ni à

appliquer... Seulement à « considérer » et à « comprendre » (sans nécessairement approuver).

Pour participer à ce cercle et **recevoir la Lettre**,

j'envoie un message avec comme sujet « Inscription LEA » à : appvie-crea@yahoo.fr. Mon adresse mél sera inscrite sur une liste de DIFFUSION et non de DISCUSSION : je ne reçois donc QUE la « Lettre » ou un message, une fois par mois au plus. À toute heure, je peux sortir de cette liste.

CopyLeft : La diffusion, la traduction ou la reproduction, sans but lucratif, de tout ou partie de cette Lettre est **encouragée**, avec mention de la source : CREA, F-71300 MARY, education-authentique.org

Anciennes « Lettres » et plus de précisions sur : www.education-authentique.org

Richard Branson, Steven Spielberg, Cher, Walt Disney, Steve Mc Queen ou Albert Einstein ... sont ou étaient dyslexiques, comme 50% des scientifiques de la NASA ! Dans les écoles « démocratiques » (de type *Sudbury*) et dans les apprentissages dits « auto-dirigés », on n'identifie pas de dyslexiques. En instituant le savoir-lire comme valeur suprême, l'école crée ce problème. Ceux qui ne savent pas cuisiner ou conduire un véhicule, compétences pourtant très utiles dans notre société, ne sont, eux, aucunement DYS-qualifiés – l'école n'en faisant pas du tout une valeur discriminante.

Nos croyances sont le socle de notre société. En 144 petites pages, une démonstration argumentée et convaincante va à l'encontre de l'une d'elles : c'est bien l'école qui est responsable de la DYSlexie.

L'école est-elle responsable de la DYSlexie ?

Je'anna Clements, trad. Lomane Lejemtel

<https://lehetremyriadis.fr/boutique/livres/parentalite-education/lecole-est-elle-responsable-de-la-dyslexie-jeanna-l-clements/>



Jean Pierre Petit